

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 16 MAI 2018

Convocation en date du : 11/05/2018

Date d'affichage de la convocation : 11/05/2018

Date d'affichage du Procès-Verbal : 19/05/2018

L'an deux mille dix huit, le seize mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON, Stéphane VIAL
Mmes Jacinthe AUJAL, Denise FORESTIER, Christiane LANCIAUX

Absents-excusés :

- M. Laurent DUFOUR a donné procuration à M. Marcel RENON
- Mme Estelle GATILLE

Absente : Mme France LOVEIRY

M. Marcel RENON a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

1°) Adressage de la Commune, opération avec la Poste

Le Maire indique qu'il a rencontré dernièrement M. Denis Bayon, responsable commercial de la Poste qui a proposé un service de recensement des habitants de la Commune et des adresses ; ceci afin de faciliter la distribution du courrier mais aussi pour faciliter l'efficacité des secours, des livraisons...

Ce service a un coût de 5 400 €.

Il conviendrait de créer une commission pour travailler en amont avec notamment la dénomination exact des lieux dits.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur ce dispositif mais souhaite rencontrer le responsable de la Poste pour se faire expliquer plus en détail ces démarches.

2°) Signalétique et marquage au sol

Le Maire rappelle les différents points déjà évoqués pour la signalétique et le marquage au sol, prévus cette année :

- Place 20 min en face de la Pharmacie
- passage piétons au rond-point des Meuniers
- passage piétons sur la RD 41 au niveau du chemin de la Guinguette
- balise « cédez-le-passage » vers la maison Cortier
- rond-point de la gare
- signalétique rue de la Gare

Mme Denise Forestier indique qu'il serait judicieux d'installer un panneau « stop » à la sortie du camping.

Des devis seront sollicités pour ces différents travaux.

3°) Fleurissement

M. André DARGAUD indique que les fleurs ont été commandées et que la plantation est prévue le 23 mai prochain.

Une matinée « désherbage » est organisée le samedi 09 juin, un appel aux citoyens sera fait par le biais du Journal de Saône et Loire. Rendez-vous fixé à 8 h 30 en Mairie. Un petit mâchon sera offert à l'issue de cette matinée.

4°) Questions et informations diverses

- M. le Maire rappelle le rendez-vous du 24 mai prochain à 10 h 30 avec le Cabinet Gelin et l'Atelier du Triangle pour le projet d'aménagement de la Place entre les 2 anciennes écoles.

- Le Conseil Municipal est invité à participer à une rencontre organisée par Marie Mercier le 28 mai à 18 h au CART de Matour pour une présentation d'un rapport sur la protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles.

- vernissage de M. William Humbert le 25 mai à 18 h au Point Info Tourisme.

- M. le Maire fait part de sa rencontre avec Mme Lecomte, locataire de l'ancienne boucherie Grégoire qui a le projet d'ouvrir une boutique, sous le nom de Mélymao, de vente de souvenirs, cadeaux, produits artisanaux à partir de juin.

Recensement 2019

M. le Maire donne connaissance d'un courrier de l'INSEE concernant l'organisation du recensement de la population 2019. Il convient de nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

M. le Maire propose Mme Emmanuelle Bourquin comme coordonnateur communal.

Le Conseil Municipal nomme Mme Emmanuelle Bourquin coordonnateur communal pour le recensement de la population 2019.

- Terrain « Piot » Lotissement le Haut de la Garde

M. le Maire rappelle l'acquisition par la commune du terrain « Piot » au lotissement le Haut de la Garde suite à une liquidation judiciaire. M. et Mme Romuald RODRIGUEZ ont formulé une demande d'achat pour un montant de 30 000 €.

Le Conseil Municipal,

- décide de vendre à M. et Mme Romuald RODRIGUEZ le terrain cadastré section B N° 796 d'une superficie de 1208 m² situé au lotissement Le Haut de la Garde pour un montant de 30 000 €,
- dit que tous les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs,
- autorise M. le Maire à signer le compromis de vente établi par la SCP CHAPUIS-FAVRE de Cluny,
- autorise M. le Maire à signer l'acte de vente définitif.

- Dossier SAMETH

M. le Maire indique qu'il a reçu ce jour avec Mme Jacinthe Aujal, un responsable de la Sameth pour le dossier de M. Sylvain Ducroux, agent municipal affecté à l'école, et notamment pour l'acquisition de matériel adapté suite à sa reconnaissance de travailleur handicapé.

Il a été convenu que M. Ducroux ne reprendrait qu'à la rentrée de septembre ; cela laissera du temps pour demander les subventions et acheté le matériel.

- Jury d'assise

Mme Christiane Lanciaux indique qu'elle a participé au tirage aux sorts des jurés d'Assise ce mercredi matin à La Chapelle de Guinchay.

M. Pascal Gwizdala a été tiré au sort pour figurer sur la liste préparatoire annuelle du jury d'Assise.

- Marpa

Une réunion a lieu ce jeudi 17 mai

- Intervention de M. Roger Besson :

- il est demandé si les poubelles entreposées derrière la salle des fêtes ne pouvaient pas être déplacées. En effet, un des containers a été rempli et serait à vider. Il n'y a pas de local disponible pour l'instant, il sera demandé au camping et aux Domaines des Monts du Mâconnais s'ils n'ont pas besoin de poubelles supplémentaires

- problème avec tables de la salle des fêtes : il conviendrait de renouveler le stock.

- Réseau d'eau potable

M. Le Maire donne connaissance d'un courrier du Syndicat des Eaux du Brionnais concernant le programme des travaux 2019 et sollicitant le recensement des besoins sur la Commune.

Sont recensés : - Hameau des Yguesses

- Projet lotissement terrain en dessous de Mme Gauthier.

- Intervention de M. Léchère

M. Léchère demande si la Commune pouvait envoyer un courrier au propriétaire de la parcelle Rue de la Guinguette le long de la Départementale pour qu'il taille sa haie gênant la visibilité.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 20/06/2018 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 13/06/2018 à 20h 00

Fin de séance : 21 h 15